

populaire à la Chambre qu'une mouffette à une réception en plein air.

M. Byrne: Cela n'a pas changé.

L'hon. M. Churchill: Qu'est-ce qui vous fait croire que c'est changé?

M. Knowles: J'allais justement dire que la situation avait changé, mais une interpellation m'a coupé le sifflet à une ou deux reprises. Néanmoins, monsieur le président, comme le réquisitoire contre le Pacifique-Canadien est déjà complet et bien documenté, il n'est pas nécessaire que je m'y attarde. J'estime cependant qu'à un moment donné de la discussion sur le Pacifique-Canadien, il faudrait que le gouvernement tranche nettement la question, afin que l'on sache à quoi s'en tenir.

Nous devons reconnaître que les transports constituent un service public indispensable et que ce service ne peut être assuré, à la longue, par un organisme dont l'intérêt principal consiste à retirer des profits privés. Tant qu'il pouvait retirer des profits énormes en transportant les voyageurs par chemin de fer, qu'il pouvait retirer d'énormes profits en transportant les produits lourds, comme le blé, le Pacifique-Canadien, comme société privée, était heureux de se livrer à ce genre d'affaires. N'oublions pas que cette compagnie avait reçu au départ le formidable élan que plusieurs députés nous ont exposé. Je pense aux subventions énormes en argent et en terrains qui lui ont été accordées en 1880, à tous les autres dons en argent et en terrains qu'elle a reçus et aux autres avantages qui lui ont été consentis aux dépens du public au cours des ans.

Mon collègue le député de Winnipeg-Nord a signalé cet après-midi que ces subventions atteignent \$100 millions en espèces et dépassent \$400 millions en terres. Je suppose qu'il n'y a pas moyen d'évaluer les dons en pétrole et en droits miniers et tous les autres moyens par lesquels on a permis au Pacifique-Canadien de faire d'énormes profits. Je suppose qu'il est impossible de calculer ce que cette compagnie a reçu en exemptions fiscales de tous les niveaux du gouvernement.

Une de mes premières fonctions dans la vie publique a été celle de conseiller municipal de Winnipeg. Je me souviens de notre préoccupation d'alors parce qu'au cours du dernier siècle les fondateurs de la ville, essayant de persuader le Pacifique-Canadien de venir à Winnipeg, avaient garanti que sa propriété dans la ville serait exempte de taxes pour toujours. Toujours, c'est long et cela devient très coûteux à la longue.

Je le répète, monsieur le président, toutes sortes d'avantages ont été accordés au Pacifique-Canadien en compensation de son engage-

ment d'exploiter un chemin de fer, de l'exploiter avec compétence, d'assurer un service ferroviaire au Canada, et le mot «à perpétuité» figurait dans ce contrat. Mais comme le service-voyageurs n'est plus une source de profits, le Pacifique-Canadien, c'est bien évident, fait tout ce qu'il peut pour s'en débarrasser. Des membres de tous les partis des deux côtés de la Chambre ont donné maints exemples de trains comme le *Dominion* qui ont été supprimés de la façon dont on a rendu le service sans attrait, le Pacifique-Canadien disant littéralement à sa clientèle qu'il ne voulait la transporter.

Le député de Red-Deer a dit très nettement ce soir que le Pacifique-Canadien se place dans une situation où évidemment il veut se décharger sur le gouvernement de notre pays de son service-voyageurs et peut-être même d'une partie du transport de marchandises.

Au lieu de répéter sans cesse les mêmes accusations contre le Pacifique-Canadien, nous devrions établir un principe fondamental et le gouvernement devrait s'en inspirer. En effet, le gouvernement devrait dire au Pacifique-Canadien qu'il doit fournir les services de chemins de fer dont le pays a besoin, qu'il est tenu par contrat de le faire et qu'il doit en compenser toutes les pertes par les profits réalisés dans ses autres services, ou bien qu'il devrait remettre toute son exploitation au gouvernement de notre pays à titre d'entreprise publique. (*Applaudissements*)

Des voix: Oh! Oh!

M. Knowles: Monsieur le président, j'ai entendu un ou deux grognements à droite. Je ne suis pas étonné d'en entendre de la part de certains des députés qui ont dit que le gouvernement devrait dicter la conduite du Pacifique-Canadien. En effet, certains voudraient que le gouvernement se chicane avec le Pacifique-Canadien et qu'en fin de compte, le service-voyageurs de ce chemin de fer tombe sur les bras du gouvernement. Mais nous insistons, monsieur le président, sur le fait que le gouvernement ne devrait pas permettre à cette compagnie, qui a réalisé d'énormes profits au cours des années en exploitant un service public, de ne conserver maintenant que les services rentables et de remettre à la propriété publique ceux qui ne le sont pas.

Je tiens également à affirmer très vigoureusement que, selon nous, le gouvernement trahirait les Canadiens, si, au lieu d'adopter une attitude ferme en la matière, disant au Pacifique-Canadien «ou vous assurez ce service et en imputer le coût à vos autres comptes-excédentaires, ou nous nous chargeons de toute l'exploitation», si, au lieu d'agir ainsi, le